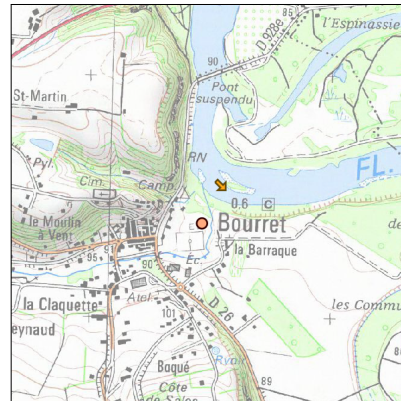
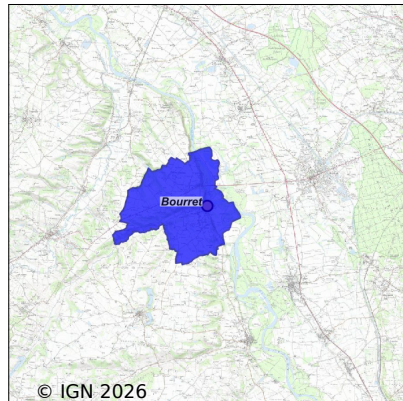


Système d'assainissement 2024

BOURRET (COMMUNALE)

Réseau de type Séparatif



Station : BOURRET (COMMUNALE)

Code Sandre	0582023V003
Nom du maître d'ouvrage	SYNDICAT MIXTE ASSAINISSEMENT DE LA GARONNE
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	octobre 2010
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Primaire bio simple (Décanteur Digesteur)
Capacité	600 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	36 Kg/j
Charge nominale DCO	72 Kg/j
Charge nominale MES	54 Kg/j
Débit nominal temps sec	90 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Décantation physique, Disques biologiques
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	553 199, 6 317 867 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Garonne

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Bourret depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau dessert environ 527 habitants (données SISPEA 2022). Son linéaire est d'environ 2500 mL. Des extensions de réseau ont été réalisées en 2021 (+ 300mL environ). Le réseau est de type séparatif et comprend 3 postes de relevage.

Poste de relevage Usine : Il collecte environ 60% du réseau. Durant le mois de décembre 2024, le poste de relevage a subi des dysfonctionnements. Les deux pompes étaient hors d'usage. L'exploitant a mis une solution provisoire en place afin d'assurer la continuité de service et éviter les débordements. L'enceinte du poste a été clôturée. Une télésurveillance, type Sofrel a été mise en place. La réhabilitation de ce poste de relevage est prévue (remplacement des pompes, renouvellement des barres de guidage, pieds d'assises, etc.). Les futures extensions de réseau seront collectées par ce poste de relevage.

Poste de relevage Presbytère : Il collecte 7 habitations. Il est doté d'une unique pompe.

Poste de relevage Général : Il est équipé de deux pompes. Leurs débits est d'environ 30 m³/h. Le dégrilleur-automatique permet de retirer régulièrement les déchets qui s'accumulent. Les refus de dégrillages sont évacués avec la collecte des ordures ménagères. Environ 0,650 tonnes ont été évacuées en 2024. Lors d'épisodes pluvieux, le poste de relevage peut être amené à by-passer les effluents dans la Tessone.

Des test à la fumée sur 1 000 mL et des inspections des regards ont été réalisés en 2024.

En 2025, la réalisation du schéma directeur d'assainissement est prévu.

Une autosurveillance réglementaire a été réalisée en mai 2024.

Lors de l'autosurveillance, le volume admis à la station était de 62 m³. Cela correspond à 413 EH, soit 68% de la charge nominale de la station.

La charge organique représentait quant à elle 364 EH soit 60% de la capacité de la station.

On remarque que lors d'épisodes pluvieux et/ou en période de nappe haute, le débit entrant augmente.

Station d'épuration

Le site est clôturé et fermé à clef. Les ouvrages sont en bon état et entretenus. En raison des contraintes techniques, la station est surélevée (située en zone inondable).

Toutes les données (temps de fonctionnements, etc.) sont collectées par un Sofrel. Une télésurveillance est en place.

La station est équipée de :

- Un décanteur-digesteur : Le volume de décantation est de 13 m³. Le volume de digestion est de 72 m³.

L'ouvrage est profond puisque sa profondeur est de 6,8m. L'ouvrage est corrodé et on remarque la présence d'H₂S (vérifié à l'aide d'un détecteur). Le couvercle du décanteur est jaune, également révélateur de présence d'H₂S. A l'ouverture, d'importantes odeurs sont constatées. Des bouillonnements et remontées de gaz en surface sont visibles. Ce phénomène proviendrait de la présence de bactéries filamenteuses dans la filière (provoque l'hyper fermentation) couplée par la hauteur importante de l'ouvrage. Les boues ne décantent pas, elles sont présente sur toute la hauteur de l'ouvrage. Ainsi, des départs de boues vers la filière et le rejet sont possibles. Pour les limiter, les extractions sont réalisées plus régulièrement.

- Deux files de biodisques : Chaque file possède une surface de 1580m². Dans l'ensemble, les biodisques sont correctement ensemencés. Des boues visqueuses filamenteuses sont présentes sur les premières sections de disques. La vitesse de rotation des biodisques est de 4 trs/min, ce qui est trop élevé (recommandation entre 2 et 3 trs/min). Cela entraine une oxygénation insuffisante des microorganismes épuratoires et donc un développement de bactéries filamenteuses à l'origine des problèmes de bullage dans le décanteur digesteur. Après des recherches réalisées par l'exploitant, il en ressort qu'il faut changer les moteurs pour diminuer la vitesse de rotation des biodisques. Pour limiter la prolifération de cette zooglé visqueuse, les disques sont nettoyés mensuellement pour la décrocher.

Un léger affaissement (quelques millimètres) engendre que la file 2 semble être plus alimentée que la file 1. Un trop-plein est présent. Il permet d'évacuer les eaux en tête de file vers le regard de collecte. En décembre 2024, la file 1 était arrêtée car le tambour filtrant était hors d'usage. Les réparations étaient prévues par l'exploitant.

- Deux filtres à tambours : chaque file possède un filtre à tambour. Leurs fonctionnements sont satisfaisants. Ils sont régulièrement nettoyés par l'exploitant. Le tambour de la file 1 était hors service en décembre 2024.
- Canal de rejet : Le canal débitmétrique est équipé d'un déversoir triangulaire 28,4° (V2838) et d'un débitmètre à ultrason. En moyenne, 76 m³/j sont comptabilisés (contre une moyenne de 50m³/j en 2023), soit 84% de la capacité nominale de la station.

Le canal est régulièrement nettoyé. On remarque parfois des dépôts de boues en fond d'ouvrage.

Lors des autosurveillances, les prélèvements en entrée sont réalisés proportionnellement au temps de fonctionnement des pompes du PR Général à l'aide du sofrel. Les prélèvements sont effectués dans un bac placé sous les conduites d'arrivée dans le décanteur digesteur. Les prélèvements en sortie sont réalisés proportionnellement au débit, à l'aide d'un débitmètre portable placé dans le canal de mesure du rejet.

En 2024, deux analyses du rejet et une autosurveillance réglementaire ont été réalisées. Lépuration était satisfaisante. La nitrification n'était pas optimale, mais cette station n'a pas été dimensionnée pour nitrifier (pas de contrainte réglementaire sur le NTK).

Les relevés de compteurs sont notés dans le Cahier de Vie. Les tests bandelettes ne sont pas toujours effectués.

Sous produits

En 2024, 90m³ de boues ont été extraits du décanteur-digesteur. Soit 4,5 fois plus qu'en 2023. Les extractions régulières permettent de limiter les dépôts de boues.

60 m³ ont été acheminés à la STEP de Verdun - La Raynaude.

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0582023V002 BOURRET (COMMUNALE)

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	62 m ³ /j	69 %			62 m ³ /j	
DBO5	16,8 Kg/j	47 %	271 mg/l	99 %	0,2 Kg/j	3,1 mg/l
DCO	57 Kg/j	79 %	910 mg/l	96 %	2,2 Kg/j	36 mg/l
MES	26,7 Kg/j		430 mg/l	100 %	0,1 Kg/j	1,9 mg/l
NGL	6,3 Kg/j		101 mg/l	65 %	2,2 Kg/j	36 mg/l
NTK	6,3 Kg/j		101 mg/l	96 %	0,2 Kg/j	3,6 mg/l
PT	0,6 Kg/j		9,2 mg/l	22,7 %	0,4 Kg/j	7,1 mg/l

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0582023V003>